

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

MESSAGE

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU N'GUESSO,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT SUR L'ETAT
DE LA NATION, ANNEE 2025, DEVANT LE PARLEMENT REUNI EN
CONGRES**

Brazzaville, le vendredi 28 novembre 2025

- **Monsieur le Président du Congrès ;**

- **Monsieur le Premier Vice-Président du Sénat, représentant le Président du Sénat ;**

- **Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ;**

- **Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;**

- **Mesdames et messieurs les parlementaires ;**

- **Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires ;**

- **Mes chers compatriotes ;**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

Nous célébrons aujourd'hui la République née le 28 novembre 1958 et magnifions la Journée qui lui est consacrée.

A l'évidence, sur un parcours de 67 ans, de nombreuses victoires ont été engrangées.

Des avancées significatives ont été réalisées, dont certaines dans un environnement essentiellement marqué par des épisodes successifs de violence et de déficit de paix.

Sans répit, notre pays a traversé de dangereuses zones de turbulences du fait d'insurrections, de soulèvements, d'émeutes, de coups de force, d'hostilités armées.

Déjà, moins d'un an après l'institution de la République, l'on assistait, en 1959, à des affrontements fratricides dans les rues de Brazzaville, suite à un contentieux électoral.

Trois ans après l'accession du Congo à la souveraineté internationale le 15 août 1960, un mouvement populaire, plus connu sous le nom des «Trois Glorieuses », éclatait à Brazzaville.

Il eut destruction de biens et, de nos jours, l'avenue des « Trois Martyrs » honore la mémoire de trois de nos compatriotes qui trouvèrent la mort durant ces événements.

Puis, s'en est suivie, en 1964, la création du Mouvement national de la révolution, MNR en sigle, parti unique, qui a vécu, dans son fonctionnement et la gestion du pays, des moments de déchirements et divers autres tumultes.

Souvenons-nous qu'en juillet 1965 les Premiers Jeux africains faillirent être compromis par des tensions sécuritaires ayant précédé ce grand rendez-vous sportif.

Le Mouvement du 31 juillet 1968, qui mit fin au règne du Mouvement national de la révolution, fut, avec la création du Conseil national de la révolution, CNR en sigle, un moment de grands soubresauts politiques.

De même, le Parti congolais du travail, PCT, créé le 31 décembre 1969 dans le prolongement du Conseil national de la révolution, connaîtra, lui aussi, des convulsions essentiellement générées par des contradictions internes.

Le coup d'état manqué du 22 février 1972 à Brazzaville participait des antagonismes en son sein.

Bien avant ce putsch, la reprise par les unités de l'Armée régulière, le 23 mars 1970, de la Station nationale de radiodiffusion occupée par des insurgés, procédait des crises telles qu'évoquées ci-haut.

Ce cycle récurrent de violence culmine, au mois de mars 1977, avec toutes les tragédies qui ont profondément endeuillé le pays.

Par la suite, les séquences des années 90 se sont alignées sur les mêmes marqueurs de non-paix observés tout au long de notre passé récent.

Le retour au pluralisme politique ne s'est pas opéré sans heurts.

La Conférence nationale, elle-même, a côtoyé les frontières d'une nouvelle confrontation par le déchainement d'une furie verbale qui tranchait avec les idéaux du bien-vivre ensemble, portés par les valeurs de fraternité et de cordialité nécessaires à la cohésion des forces vives de la Nation.

Les crises sociopolitiques ravageuses des années 1993, 1997, 1998 et 1999 ont écrit, avec la plume de la même violence et l'encre rouge du sang, les pages les plus tragiques de l'histoire moderne de notre pays.

Bref, ce rappel se justifie par la nécessité de transmettre aux jeunes générations les contours de notre passé pour que l'histoire, permanence mémorielle du peuple, ne soit ni méconnue, ni falsifiée.

Afin que cette dimension de notre vécu ne soit pas occultée, J'avais à nouveau interpellé notre conscience collective lorsqu'en pleine Conférence nationale, J'assumais, en mon nom et au nom de tous mes prédécesseurs, la gestion du monopartisme.

Somme toute, Je voudrais paraphraser mes propres propos tenus dans le Message à la Nation, le 26 avril 1991, Je cite :

« Faut-il enjamber d'autres corps pour arriver à la démocratie ?

Ma réponse est non. Bien évidemment.

Non, car en dernier ressort le problème fondamental demeure celui de l'homme, celui de notre vie en société.

Non, car l'on ne construit jamais l'unité et l'avenir sur les déchirements et la haine.

L'homme congolais est interpellé dans sa culture, dans ses convictions, dans son comportement. Il est appelé à se dépasser, à se remettre en cause, en fonction d'une éthique de droit et de liberté valable pour toutes et pour tous.

Sans quoi tout ce qu'on dénonce aujourd'hui se répéterait demain.

Comme vous, Je crois que le système monolithique a ses tares, mais le système pluraliste en lui-même ne saurait rendre les gens vertueux. A l'individu, à chacun d'entre nous, de se transformer pour s'adapter à la démocratie pluraliste, dans l'adhésion et le respect du droit ».

Fin de citation.

Bien avant cela, J'ai toujours prôné la paix des cœurs et la tranquillité des esprits pour en faire l'ADN de notre culture politique.

Malgré tout, c'est bien au lendemain de cette large concertation nationale dont l'objectif primordial était d'exorciser le pays et les acteurs politiques des démons de la violence que nous avons connu les pires séquences de notre histoire, au vu de l'ampleur des pertes en vies humaines jamais enregistrées.

Voilà pourquoi, mes Projets de société,

- « La Nouvelle Espérance »,**
- « Le Chemin d'Avenir »,**
- « La marche vers le développement, allons plus loin ensemble »,**
- « Ensemble, poursuivons la marche »,**

ont été conçus sur la base d'une vision de reconstruction, de transformation et de modernisation du Congo, structurée autour de notre engagement de mettre résolument le pays sur la voie de la paix et du progrès.

- Monsieur le Président du Congrès ;**
- Mes chers compatriotes ;**

Au demeurant, notre peuple possède des atouts qui le prédisposent à la paix.

Aussi, avons-Nous toujours ambitionné de faire de notre pays un véritable havre de paix. Et, comme l'enseigne la sagesse ancienne, Je cite :

« la paix, la meilleure des choses qu'il fût donné aux hommes de connaître, car un seul traité de paix est supérieur à d'innombrables triomphes ».

Fin de citation.

Parce qu'elles rappellent à chacun de nous un mauvais souvenir, les leçons issues des troubles socio-politiques qui ont affecté notre pays depuis l'indépendance doivent consolider la conscience nationale et le mieux vivre ensemble.

Le plus important se résume désormais dans les enseignements qui en ont été tirés, qu'on en tire encore aujourd'hui et que nous tirerons pour l'avenir.

● **Monsieur le Président du Congrès ;**

● **Mes chers compatriotes ;**

J'ai expressément fait remonter ces évocations à la surface du souvenir pour encore prendre date, rappeler au Peuple et mieux expliquer aux générations montantes la quintessence de notre histoire avec certaines réalités affligeantes qui ont parsemé le cheminement de la Nation.

S'agissant toujours de la paix, J'ai toujours soutenu, de manière régulière, qu'elle n'est pas uniquement synonyme de situation de non-conflit ou de non-guerre.

La paix, c'est aussi l'éradication de tout phénomène attentatoire à la sécurité, à la quiétude des populations.

Le disant, Je fais allusion à l'opération engagée par la Force publique contre la dangereuse montée du grand banditisme.

De manière structurée, odieuse et préméditée, en gangs organisés, des malfrats sèment la terreur et tentent d'instaurer un climat d'insécurité et de peur généralisées dans le pays.

Ils violent et commettent des forfaits d'une cruauté sans précédent. Des pans entiers de notre économie se retrouvent en péril, en proie aux fourches caudines de l'insécurité entretenue par ces bandes de criminels.

L'économie de nuit, articulée autour des activités comme l'hôtellerie, la restauration, le divertissement, la culture et le tourisme nocturnes, pâtirait profondément de l'environnement de terreur créé par ce grand banditisme.

Le secteur informel, tenu par les innocentes mamans qui se lèvent tôt et finissent tard, la nuit, leurs activités destinées à la satisfaction des besoins vitaux de nombreuses familles, en serait lourdement déstabilisé, si l'on n'y prenait garde.

Du fait des incursions régulières de ces « escadrons de la mort » en milieu scolaire, lieu par excellence de préparation à la vie en société, les écoles, collèges et lycées crouleraient inexorablement sous le poids de cette inhumanité inédite.

Une telle situation ne peut que porter atteinte à l'image de notre pays.

Face au péril d'instabilité, la puissance publique ne saurait être indéfiniment défiée au risque, pour elle, de se réduire à l'impuissance publique.

Garant de l'intérêt général, l'Etat protecteur, qui resserre l'étau autour de ces malfaiteurs, poursuivra leur traque sans relâche.

A Brazzaville, devra prédominer la paix des cœurs afin de permettre à notre belle capitale politique de redevenir Brazza-La-Verte sous son manteau de verdure.

A Brazzaville, disais-Je, doit régner la tranquillité des esprits.

Tout comme à Pointe-Noire ou Ponton-La-Belle, la beauté ne doit pas être altérée par les rides de l'insécurité.

OUI :

- Paix des cœurs et Tranquillité des esprits à Brazzaville, notre capitale politique !**
- Paix des cœurs et Tranquillité des esprits à Pointe-Noire, notre capitale économique !**
- Paix des cœurs et Tranquillité des esprits sur l'ensemble du territoire national !**

Devant la Constitution, devant le Peuple, J'avais pris l'engagement d'assurer et de garantir la sécurité de tous et de chacun.

Sur cette question, Je serai intraitable et cela doit être pris et compris comme tel.

Ensuite, Je confirme que la traque et le démantèlement de ces groupes sans foi ni loi seront maintenus dans tous les coins et recoins jusqu'à la capture du dernier bandit.

C'est pourquoi, Je demande aux populations d'accompagner résolument les efforts de la Force publique dans l'éradication de tous ces criminels invétérés.

Puissent les victimes ayant survécu à ces atrocités inédites et leurs familles trouver consolation à travers la profonde compassion exprimée, en cette solennelle occasion, par la Nation.

● Monsieur le Président du Congrès ;

● Mes chers compatriotes ;

En proclamant 2024 année de la jeunesse, l'ambition n'était point d'apporter, pendant cette courte période, des solutions à toutes les attentes de la frange la plus nombreuse de notre population.

Il s'agissait de renforcer les fondements d'une prise de conscience collective sur l'urgence de soutenir la mise en œuvre des initiatives destinées à assurer une réponse plus efficace aux besoins des jeunes, avec un accent particulier sur l'éducation, la formation et l'emploi.

Dans ce sens, le grand philosophe DIOGENE, ne disait-il pas qu'«au fondement de tout Etat, se trouve l'éducation de sa jeunesse ».

Dans un contexte où le savoir et les connaissances sont propulsés à une très grande vitesse par la science et les nouvelles technologies, notre jeunesse doit se placer, sans complexe, au niveau des autres jeunes à travers un monde en profonde mutation.

Notre jeunesse doit, comme partout ailleurs, s'engager dans des modèles qui représentent le socle de récentes pratiques économiques, sociales et culturelles.

C'est pourquoi, dans le prolongement de 2024, année de la Jeunesse, et ce, malgré la persistance de la crise, il nous a fallu réaliser de nouvelles acquisitions dans le domaine des infrastructures scolaires.

Déjà, le complexe scolaire de Tchiminzi, dans le département du Kouilou, concourt depuis le 04 octobre 2024 au maillage du territoire national en infrastructures d'éducation.

De même, le lycée d'enseignement général Antoine NDINGA OBA d'Oyo offre, depuis le 07 novembre 2024, une capacité d'accueil de 500 élèves.

De son côté, le lycée interdépartemental de Vindoulou à Pointe-Noire contribue à désengorger d'autres établissements environnants.

Plus récemment, le 24 octobre 2025, Nous avons inauguré le complexe scolaire LIBERTÉ, dans l'arrondissement TALANGAI de Brazzaville, pour une capacité d'accueil de 10.000 élèves, tous cycles confondus.

Il y a quelques jours, le 19 novembre 2025, le nouveau lycée interdépartemental de Dolisie a été inauguré pour faire face à la nécessité de renforcer l'offre scolaire dans le département du Niari. A l'arrondissement Bacongo et l'arrondissement Makélékélé, sera lancée la construction de deux complexes scolaires qui fonctionneront en synergie avec l'emblématique lycée Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA, appelé à bénéficier de quelques travaux de rénovation.

Au niveau de l'enseignement supérieur, la construction de l'université de Loango, dans le département du Kouilou, se déroule conformément à l'agenda et au cahier de charges convenus. De même, se poursuit la maturation du projet de création de l'université d'Oyo.

En procédant le 17 novembre dernier, à Liambou dans le département du Kouilou, à l'inauguration de l'université catholique du Congo, nous avons accru nos capacités de formation académique.

Enfin, s'agissant de l'enseignement technique, les travaux de l'école des métiers des mines de Souanké, dans la Sangha, sont suffisamment avancés. J'annonce la mise en service imminente de ce centre.

Au bout de l'éducation et de la formation, se pose toujours la question cruciale de l'emploi.

Les recrutements dans les rangs de la fonction publique, pour l'année 2025, ont porté sur un quota de 10.000 nouveaux agents.

Toutefois, dans le contexte actuel, la fonction publique nationale et la fonction publique territoriale ne pourraient indéfiniment constituer la seule issue efficace contre le chômage ou le désœuvrement des jeunes.

C'est là qu'apparaît la nécessité de diversifier les leviers générateurs d'emplois. A ne point s'y méprendre, l'avenir est dans l'entrepreneuriat et l'auto-emploi.

A ce propos, le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage -FONEA- ainsi que le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement -FIGA- s'attèlent à consolider l'œuvre d'insertion et de réinsertion socio-économique des jeunes.

En 2025, le FIGA a permis de former 2.416 promoteurs de projets, à raison de 1.542 hommes et 874 femmes, dans 35 filières et secteurs d'activité.

En outre, 338 promoteurs dont 180 hommes et 158 femmes ont bénéficié de l'assistance du FIGA pour leur formalisation en qualité d'artisans.

Pour sa part, le FONEA a assuré la formation de jeunes dans des filières comme la maçonnerie, la plomberie, le bois et la restauration.

● Monsieur le Président du Congrès ;

● Mes chers compatriotes ;

Tous ces efforts déployés pour valoriser notre capital humain ne porteront leurs fruits que si nos ressources humaines jouissent d'un parfait état de santé.

«Un esprit sain dans un corps sain».

En cette année 2025, dans un contexte de tension persistante dans nos finances, Nous venons de doter notre système de santé de deux hôpitaux généraux nantis d'un plateau technique de pointe, l'un inauguré à Sibiti le 21 novembre et l'autre à Ouessou le 24 novembre.

De plus, Pointe-Noire dispose dorénavant d'un Institut national de biologie et de veille sanitaire, une structure essentielle pour poser, de manière fiable, le diagnostic en ce qui concerne, entre autres, les maladies infectieuses.

La santé, c'est également notre régime d'assurance maladie universelle, outil de financement des soins de santé. Les équipes de gouvernance de la Caisse d'assurance maladie universelle ont été installées.

L'informatisation de la CAMU s'est achevée, ce qui permet le conventionnement avec les formations sanitaires retenues pour l'enrôlement des populations cibles.

En rapport avec la sécurité sociale non contributive, le programme national de filets sociaux, visant à améliorer les conditions de vie des ménages vulnérables, soutient les bénéficiaires d'aides sociales d'appoint et de transferts monétaires.

Un esprit sain dans un corps sain suppose aussi, pour le corps, une bonne alimentation qui ne peut être assurée que par la disponibilité de denrées de qualité et à moindre coût.

Je rappelle qu'un peuple, qui ne produit pas ce qu'il consomme, n'est pas un peuple libre. Le développement agricole nous permettra de réduire les importations d'aliments souvent suspects et d'origine douteuse.

C'est pourquoi, l'expérience des Zones agricoles protégées mérite d'être suivie et poursuivie, au vu de ses performances.

En effet, les 28.000 hectares déjà cultivés permettent aux jeunes de s'activer dans diverses cultures autour de 4.000 coopératives ouvertes dans près d'une centaine de sites.

Dans le secteur industriel, autre pilier de la diversification de l'économie nationale, les principaux projets sont en phase d'exploitation ou d'études de faisabilité.

Sans être exhaustif sur les réalisations importantes, l'on peut mentionner, pour cette année 2025 :

- **l'unité de fabrication d'éthanol à Nkayi pour une production d'alcool à 96 degrés estimée à 6 millions de litres par campagne et 25.000 tonnes de mélasse pour l'aliment de bétail ;**
- **l'usine de production de biocarburants à base de soja, de ricin et de tournesol à Loudima ;**
- **la poursuite de la construction de la cimenterie de Tao-Tao, dans le district de Louvakou, dans le département du Niari, pour une production de 600 tonnes par jour.**

L'industrie minière s'enrichira, sous peu, du nouveau code minier en cours d'adoption qui rendra plus rentable ce secteur pourvoyeur de ressources de l'Etat.

En fonction du niveau d'avancement des travaux d'implantation, la Zone économique spéciale de Pointe-Noire dispose ou disposera sous peu :

- **d'une société de déroulage du bois ;**
- **de l'unité de production de médicaments génériques ;**
- **de l'usine de fabrication d'allumettes et de cure-dents ;**
- **de l'unité de production de carrelages, de baies vitrées, de panneaux solaires ;**
- **de l'unité de production de sucre.**
- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

L'on ne peut aller au développement sans électricité. Je suis toujours resté sensible aux faiblesses récurrentes dans la fourniture de l'électricité.

Mais, cette situation n'annihile pas, pour autant, tous les efforts que nous avons accomplis cette année.

Depuis le 25 novembre dernier, la ville d'Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, est connectée au réseau national grâce à la construction de la ligne haute tension 110 kilovolts Boundji – Ewo.

En outre, les travaux de raccordement des districts de Louingui, Boko et Loumo, dans le département du Pool, se poursuivent de manière satisfaisante.

Enfin, le poste de transformation de la zone industrielle de Maloukou a été mis en service le 02 septembre dernier.

Néanmoins, le défi majeur, pour notre pays, demeure la nécessité de renforcer le réseau de transport et de distribution d'électricité, fortement perturbé par la vétusté des installations et l'extension accélérée de nos principales agglomérations, du fait de l'exode rural.

S'agissant de l'eau potable, Je suis de la même manière préoccupé par les insuffisances qui entravent le fonctionnement de ce secteur.

A ce jour, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour permettre au Congo de disposer de systèmes efficaces d'alimentation en eau potable.

En attendant le déploiement du Plan Mattei pour l'Afrique, initié par le gouvernement italien et qui devrait apporter des solutions durables en matière d'approvisionnement en eau potable à Brazzaville, Pointe-Noire et dans d'autres localités du pays, de nouvelles options ont été engagées avec la construction de 10 nouvelles stations à Brazzaville et 5 autres à Pointe-Noire, dans le cadre du projet « Station Eau Pratique ».

● Monsieur le Président du Congrès ;

● Mes chers compatriotes ;

Nous ne le dirons jamais assez, le développement ne peut être possible sans infrastructures de communication.

Même dans la tempête de la crise, nous avons maintenu le cap de cette vision, comme en témoignent les quelques réalisations ci-après :

- la réhabilitation de la route nationale n°2, tronçon Brazzaville-Etsouali-Ngo.**
- l'aménagement et le bitumage de la route Boundji-Ewo que nous venons d'inaugurer le 25 novembre ;**
- la poursuite de l'aménagement et du bitumage de la route Ouessou-Pokola, avec le pont sur la Sangha.**

Il sied également de citer :

- la poursuite de l'aménagement et du bitumage de la route Dolisie-Kibangou Nyanga-Ndendé frontière du Gabon, avec le pont sur le Niari.**
- le démarrage sous peu des travaux de construction des ponts sur la Noumbi, en même temps que se poursuivent ceux sur la Libenga et la Motaba.**

Nous accordons une attention particulière au secteur des hydrocarbures en tant que principal pourvoyeur des recettes de l'Etat.

Dans ce domaine, notre pays est devenu exportateur de gaz liquéfié depuis 2024.

La seconde phase du projet avec la société ENI prévoit la montée en puissance, dès 2026, avec une capacité de 3 millions de tonnes par an grâce à la mise en service du deuxième navire de liquéfaction avant la fin de l'année.

Un autre projet en cours de développement par l'opérateur WING WAH, que nous venons de lancer à Pointe-Noire en date du 17 novembre 2025, permettra de traiter 5 millions de mètres cubes de gaz par jour.

Devant les perturbations enregistrées dans la fourniture de carburant du fait de la vétusté des équipements de l'actuelle raffinerie, nous plaçons nos espoirs dans le projet de construction de la deuxième raffinerie de pétrole lancé par la société chinoise, Atlantique Pétrochimie, dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Cette dernière prévoit une capacité de traitement évolutive de 1,5 à 5 millions de tonnes par an.

Tout autant que pour l'électricité et l'eau potable, nous nous préoccupons des questions de la vie chère, en tant que l'une des causes de la précarité au niveau des populations.

Les actions destinées à la maîtrise des prix de denrées de première nécessité ont été renforcées durant l'exécution du Plan de résilience sur la crise alimentaire en 2022 – 2023.

J'enjoins le gouvernement à redoubler d'effort en matière de régulation et de gouvernance commerciales, à l'effet de réprimer les fraudes et les pénuries spéculatives organisées par certains commerçants véreux.

S'agissant des réformes engagées au niveau des finances publiques, trois indicateurs nous permettent d'apprécier la situation macroéconomique de notre pays, à savoir : la croissance, l'inflation et la dette.

Le taux de croissance projeté en 2026 se situe autour de 3,6%, essentiellement tiré par le secteur hors pétrole.

C'est d'autant plus encourageant qu'il s'agit d'une croissance résiliente pour une économie qui se restructure à un rythme lent mais rassurant.

L'inflation, qui se maintient, il est vrai, à un niveau élevé, a amorcé une décélération au cours de cette période, bien qu'elle reste encore supérieure à la norme communautaire fixée à 3%.

La dette, qui reste aussi élevée, se caractérise par une tendance à la baisse, surtout en ce qui concerne la dette extérieure tant commerciale que multilatérale.

L'effort d'optimisation de la trésorerie entrepris par notre pays induit le reprofilage de la dette intérieure afin de la rendre davantage soutenable.

Cette embellie nous ouvre de nouvelles perspectives, expression de la confiance retrouvée auprès des partenaires financiers.

Après plus de deux décennies d'absence sur les marchés financiers internationaux, le succès de l'Eurobond réalisé, il y a quelques temps, est à inscrire à l'actif du rétablissement de cette crédibilité.

Au niveau du secteur bancaire, après son installation à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Oyo, la Banque des Etats de l'Afrique centrale va se doter d'une succursale à Dolisie.

Les travaux de construction vont démarrer après la pose de la première pierre lors de ma dernière tournée dans le Niari.

Ce projet permettra la dynamisation de l'activité bancaire dans cette zone.

● Monsieur le Président du Congrès ;

● Mes chers compatriotes ;

Le passé n'a pas autre lieu de refuge que la mémoire. C'est à Loango que la mémoire gardera les tristes souvenirs de l'esclavage, de notre passé, passé qui sera enseigné au présent par le musée de Loango dont Je venais de poser la première pierre lors de mon récent séjour au Kouilou.

Il en est de même de la réhabilitation en cours du Centre de formation et de recherche en art dramatique -CFRAD- qui contribue à reconstituer, entre autres, le patrimoine mémoriel de notre histoire commune avec la France.

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

Aujourd'hui, dans un monde en pleine mutation, il nous incombe de renforcer la coopération à travers la promotion des partenariats stratégiques, gagnant-gagnant, public-privé pour soutenir la marche vers le développement.

En cela, c'est avec honneur que la République du Congo assume la co-présidence du Forum sur la coopération sino-africaine -FOCAC- aux côtés de la République Populaire de Chine.

En outre, la signature de la Déclaration commune d'intention relative à l'Accord Chine-Afrique sur le partenariat économique, avec 0% de droits de douanes sur les produits congolais exportés vers la Chine, représente une opportunité remarquable pour stimuler la production nationale et la diversification de notre économie.

Sur le plan diplomatique, ma participation à la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies m'a permis de mêler la voix du Peuple congolais à celle de tous ceux qui luttent pour la paix dans le monde, militent pour une réforme approfondie de l'ONU.

Pour une gouvernance mondiale plus juste, plus équilibrée, l'Afrique, au regard de son poids démographique et de sa place stratégique dans les missions de maintien de la paix, ne peut plus être longtemps marginalisée. Sa plus grande représentation dans les instances de décision des Nations Unies demeure une préoccupation majeure.

A la faveur de cette session, J'ai traduit la reconnaissance de la République du Congo à l'ONU suite à l'adoption, par l'Assemblée générale, de la Résolution proclamant la Décennie 2027-2036 des Nations Unies pour le boisement et le reboisement, une initiative portée par notre pays.

Je viens, par ailleurs, de Belém au Brésil où s'est tenue la COP30. J'ai, à cette tribune, réitéré notre plaidoyer en faveur de la préservation des écosystèmes tropicaux de biodiversité.

En même temps, J'ai plaidé pour des financements climatiques équitables, au nom de la solidarité internationale et pour la survie de l'humanité.

Cette tribune a été le lieu tout indiqué, pour Moi, d'amplifier le message pathétique des populations autochtones adressé au monde à travers la Déclaration adoptée lors du premier Congrès mondial des peuples autochtones et communautés locales, tenu à Brazzaville du 26 au 30 mai 2025 et qui a regroupé des représentants des trois grands bassins forestiers, à savoir du Congo, de l'Amazonie et du Bornéo-Mékong.

Bref, la COP30 nous aura permis de conforter notre position et notre leadership dans les premières lignes de la lutte contre les changements climatiques.

Dans le prolongement de mes entretiens avec le Président Emmanuel MACRON lors de ma visite officielle en France en mai 2025, il a été conclu et signé l'Accord portant création de l'Académie internationale de lutte contre la criminalité environnementale.

Cet établissement de formation des acteurs de la lutte contre la criminalité environnementale renforcera nos capacités en matière de sécurité et de sauvegarde de notre biodiversité.

● Monsieur le Président du Congrès ;

● Mes chers compatriotes ;

Toujours au plan diplomatique, à l'invitation des Présidents Vladimir POUTINE de la Fédération de Russie et Xi JINPING de la République Populaire de Chine, J'ai pris part, le 09 mai 2025 à Moscou, à la célébration de la Grande Victoire Patriotique et, le 03 septembre 2025 à Beijing, à la cérémonie marquant le 80^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de résistance du Peuple chinois face à l'agression étrangère et la chute du fascisme et du nazisme.

Ces cérémonies ponctuées par deux grandes parades militaires magnifiaient des millions de civils et militaires dont le sacrifice et le sang ont permis la victoire des peuples russe et chinois.

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

A l'invitation du gouvernement angolais, Je me suis rendu, le 11 novembre 2025, à Luanda pour prendre part aux festivités commémoratives du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Angola.

C'est avec beaucoup d'émotion que J'ai suivi l'évocation faite, par le Président João Manuel Gonçalves Lourenço, mettant en évidence le rôle déterminant joué par la République du Congo en soutien à la lutte du peuple angolais.

En me décernant, à cette occasion, la Médaille d'or, classe d'or accompagnée d'un diplôme d'honneur, le Président angolais a également décoré, à titre posthume, le Président Marien NGOUABI, digne fils d'Afrique, fervent défenseur des idéaux du panafricanisme.

Je réitère mes remerciements au gouvernement et au peuple angolais pour ce geste accompli en harmonie avec la vérité historique.

Le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, que J'ai l'honneur de présider, continue inlassablement d'assurer sa mission qui, Nous l'espérons, conduira la Libye vers la réconciliation des communautés et le retour d'un Etat stable, souverain et légitime.

Je ne saurais terminer ce volet sans féliciter la communauté diplomatique dans notre pays qui, à l'occasion d'un séjour de travail à Oyo, a participé, à mes côtés, au planting d'arbres anticipé, organisé le 02 novembre 2025 dans cette ville.

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

Logée au cœur du continent africain, la République du Congo est située au confluent de nombreux défis historiques.

Ce privilège, consacré par sa situation géographique, confirme sa vocation de pays de transit et lui confère, au plan politique et idéologique, la notoriété de fervent défenseur des valeurs et aspirations du panafricanisme.

Berceau de l'humanité, l'Afrique, forte de ses atouts et qui se réveille après la longue nuit de l'esclavage et de la colonisation, se positionne aujourd'hui comme le continent d'avenir.

Le panafricanisme, disais-Je, mouvement fondé sur une vision sociale, économique et culturelle prônant l'indépendance totale de l'Afrique, l'émancipation et l'intégration des peuples africains, devrait être à la base de nos grandes options politiques et nos choix stratégiques.

Je rappelle que la paix est un préalable fondamental au développement.

C'est pour cela que la République du Congo s'inscrit dans toutes les initiatives qui visent à restaurer la paix en Afrique.

En outre, la Zone de libre-échange continentale africaine, expression du panafricanisme économique, ne sera véritablement opérationnelle et au service de nos Peuples que si elle prend appui sur des infrastructures viables.

Le libre-échange et la libre circulation de personnes et de biens supposent la construction et la disponibilité de voies de communication routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires modernes.

Par exemple, l'on ne peut imaginer l'industrialisation et la modernisation de l'Afrique sans infrastructures énergétiques.

Or, à ce jour, 600 millions d'africains n'ont pas accès à l'électricité.

C'est pourquoi, Nous donnons foi et adhérons à la Mission 300, un projet qui a pour objectif de fournir l'électricité à 300 millions d'africains d'ici 2030, à l'initiative de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de quelques donateurs des Etats-Unis d'Amérique.

Le projet du pool énergétique de l'Afrique centrale offre des perspectives fort remarquables d'intégration de nos pays en matière d'électricité, ce qui constitue une bonne illustration dans ce secteur du panafricanisme.

Je témoigne aussi de mon espoir de voir le pont route-rail devenir réalité sur le fleuve Congo, entre Brazzaville et Kinshasa.

Ce binôme, qui unit la République du Congo et la République Démocratique du Congo avec le liant du panafricanisme, appelle la mobilisation de nos efforts partagés, pour une intégration de nos réseaux de transport routier et ferroviaire.

C'est toujours dans la conjugaison assidue et efficace de leurs efforts que nos deux pays ont réussi à porter, dans un élan panafricaniste, la Rumba congolaise sur les fonts baptismaux du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La mise en commun de nos ressources ne peut que nous ouvrir les voies du succès.

Mais, elle favorise aussi cette solidarité que prône à tue-tête le panafricanisme, d'où le rôle clé de nos routes à vocation inter-régionale, déjà opérationnelles ou en construction.

Il en est de même pour le projet d'exploitation minière conjoint du fer de haute qualité du mont NABEBA, par la République du Congo et la République du Cameroun, à cheval sur la frontière entre les deux pays, qui constitue l'expression patente de notre adhésion aux valeurs d'unité et de solidarité.

Unis hier, nous avons pu conquérir notre indépendance politique.

Aujourd'hui, il s'agit d'œuvrer à la consolidation de cette même unité pour faire face aux grands enjeux et aux défis économiques suscités par les mutations attendues ou qui s'opèrent dans les stratégies mondiales.

- **Peuple congolais ;**

Dans un monde qui se décompose par-ci, se recompose par-là, il est plus que jamais impérieux, pour nous, de donner plus de relief, plus d'épaisseur à notre vocation panafricaniste.

Nous devons porter encore plus haut l'étendard de notre engagement pour l'Afrique.

Le Vert, la première couleur de notre drapeau tricolore, symbolise nos espérances et notre optimisme en l'avenir. Que ce Vert puisse davantage se confondre au Vert du drapeau de l'Union africaine pour stimuler à jamais notre mobilisation et nos efforts afin que triomphent les idéaux du panafricanisme.

Quand retentit la CONGOLAISE, notre hymne national, pour sublimer le triptyque de notre belle Devise :

UNITE - TRAVAIL - PROGRÈS,

l'écho, qui s'élève de nos forêts et de nos savanes, doit s'associer à «l'AFRICAINNE », à savoir l'hymne de l'Union africaine, afin d'exalter notre détermination pour une Afrique libre, solidaire et prospère.

- **Vive la République !**
- **Vive le Congo !**
- **Vive l'Afrique !**

Je vous remercie.-